

BÂTIR L'ORGANISATION CIBLE DES SERVICES DE L'ÉTAT EN REGION *Régions Aquitaine Limousin Poitou- Charentes*

Synthèse du diagnostic territorial



Avec des caractéristiques territoriales complémentaires d'une région à une autre, l'organisation des services de l'Etat en région devra prendre en compte une hétérogénéité plus importante qu'auparavant (1/3)

Caractéristiques géographiques du territoire

Aire d'influence des villes dans la région ALPC



- La nouvelle région, composée de 12 départements, sera la plus vaste de France avec une superficie de 8,5 millions d'ha (soit 15,5 % du territoire national).

- Elle comptera 5,8 millions d'habitants (chiffres INSEE 2012) ce qui en fera la 4^{ème} région la plus peuplée de France.

- 4 millions d'entre eux vivent dans l'une des 25 aires urbaines du territoire. Avec 30% de la population vivant hors de ces aires, la nouvelle région est deux fois plus rurale que la moyenne du territoire métropolitain (où seuls 15% de la population vivent hors des aires urbaines)

- La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dispose d'une densité démographique relativement faible de 69 habitants au km², soit 60% de la moyenne française (116 h/km²).

- La région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes représente une surface agricole de 4,2 millions d'hectares (1^{er} rang français, 3^e européen) et 3 millions d'hectares de surfaces boisées (1^{er} rang français).

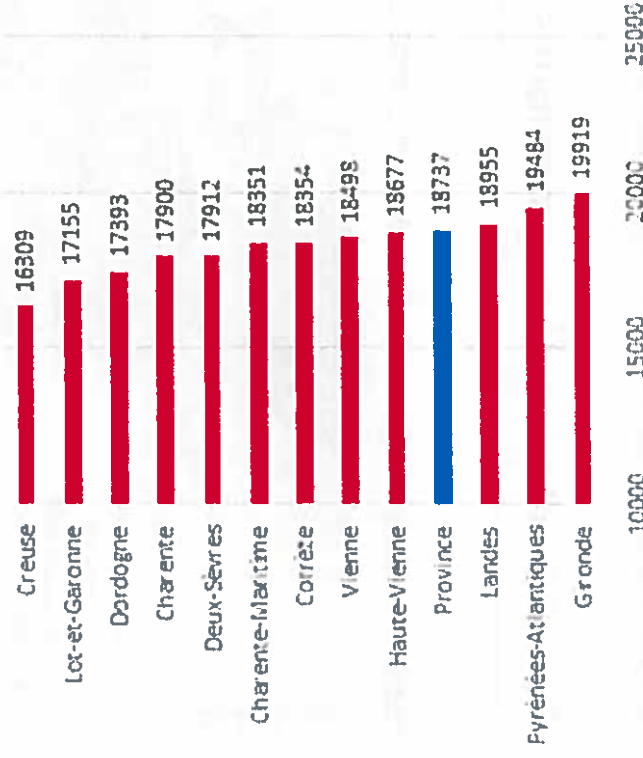
Classement des plus grandes aires urbaines du territoire

Aire urbaine	Population de l'aire urbaine
Bordeaux	1 140 668
Bayonne	283 571
Limoges	282 876
Poitiers	254 051
Pau	240 898
La Rochelle	205 822

Avec des caractéristiques territoriales complémentaires d'une région à une autre, l'organisation des services de l'Etat en région devra prendre en compte une hétérogénéité plus importante qu'auparavant (2/3)

Caractéristiques socio-économiques du territoire

Disparités de revenus des ménages entre départements de la future région (en revenus fiscaux localisés moyens des ménages – 2011)



■ Moyenne des départements de Province
 ■ Moyenne des départements de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

- Avec 7,4% du PIB national pour 8,9% de la population, la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes a un PIB / habitant inférieur à la moyenne nationale.

- La répartition du revenu médian par ménage est cependant contrastée : seuls les habitants des trois départements littoraux aquitains sont plus aisés que la moyenne des habitants vivant en Province¹.

- La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes enregistre des soldes migratoires positifs avec 21 régions métropolitaines sur 22, notamment grâce aux flux d'arrivées de jeunes diplômés et de retraités.

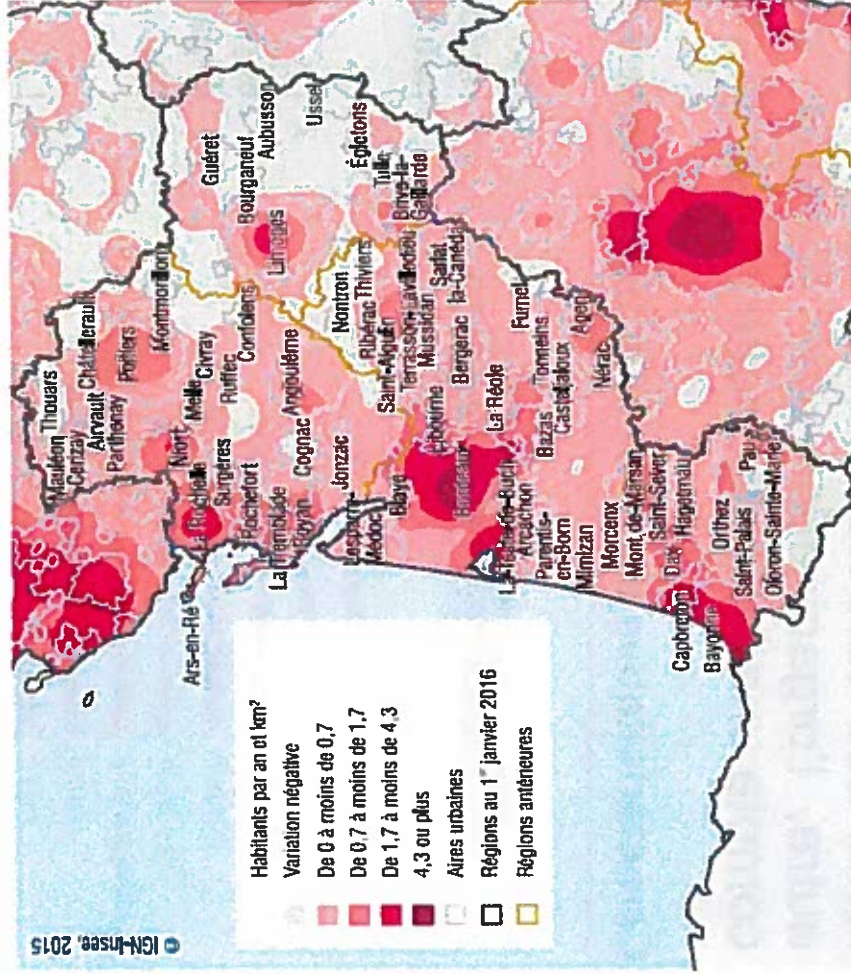
- Une nouvelle région qui démultiplie ses perspectives économiques en s'appuyant sur la complémentarité des industries et des filières d'excellence en place (cf. [annexe 1](#))

¹Source : Revenus fiscaux localisés des ménages – INSEE 2011

Avec des caractéristiques territoriales complémentaires d'une région à une autre, l'organisation des services de l'Etat en région devra prendre en compte une hétérogénéité plus importante qu'auparavant (3/3)

Caractéristiques démographiques du territoire

Principales filières spécifiques à la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



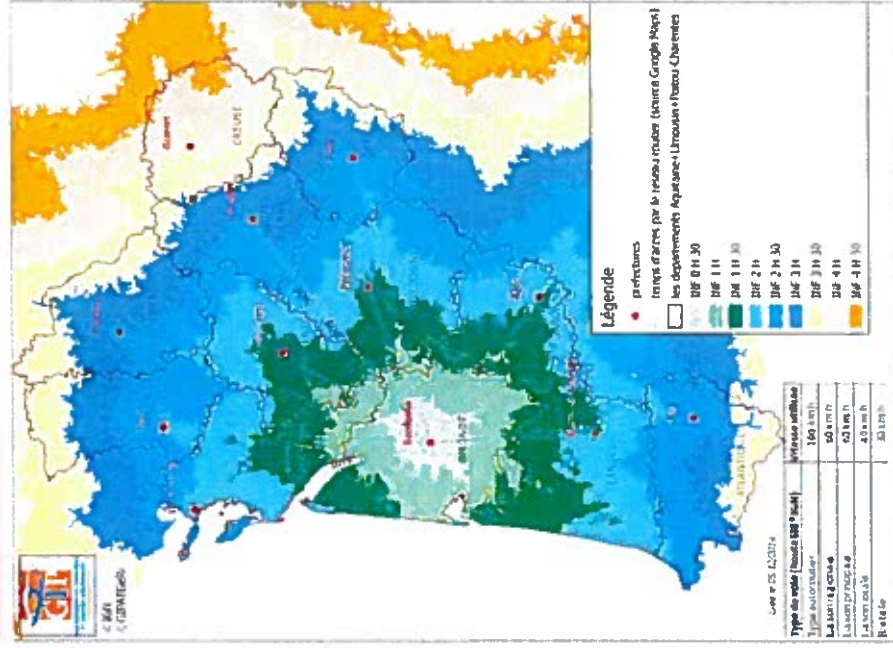
Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011.

- La croissance régionale de la population est supérieure à la croissance nationale, mais contrastée : elle est proportionnellement plus forte sur le littoral et dans les couronnes périurbaines et faible dans l'arrière-pays et les villes centre (Bordeaux exclu).
- La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes devrait compter près d'1 million d'habitants supplémentaires à horizon 2040 (source INSEE).

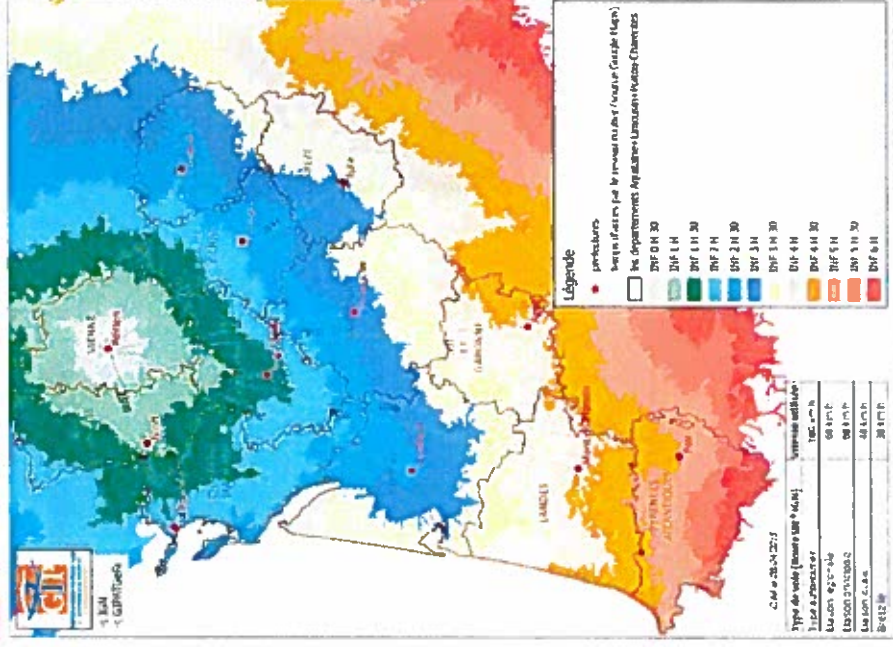
- Avec plus d'un habitant sur quatre âgé d'au moins 60 ans, le territoire figure parmi les plus âgées des nouvelles régions.

La répartition des services de l'Etat en Région devra tenir compte des temps d'accès associés à la géographie du nouveau territoire

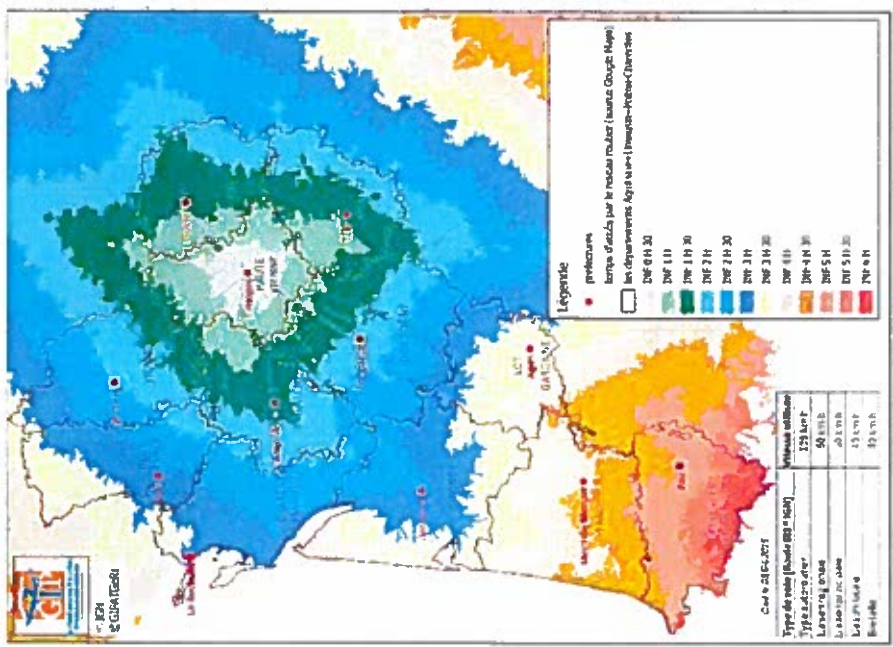
Temps d'accès depuis Bordeaux aux autres préfectures de la nouvelle région



Temps d'accès depuis Poitiers aux autres préfectures de la nouvelle région



Temps d'accès depuis Limoges aux autres préfectures de la nouvelle région

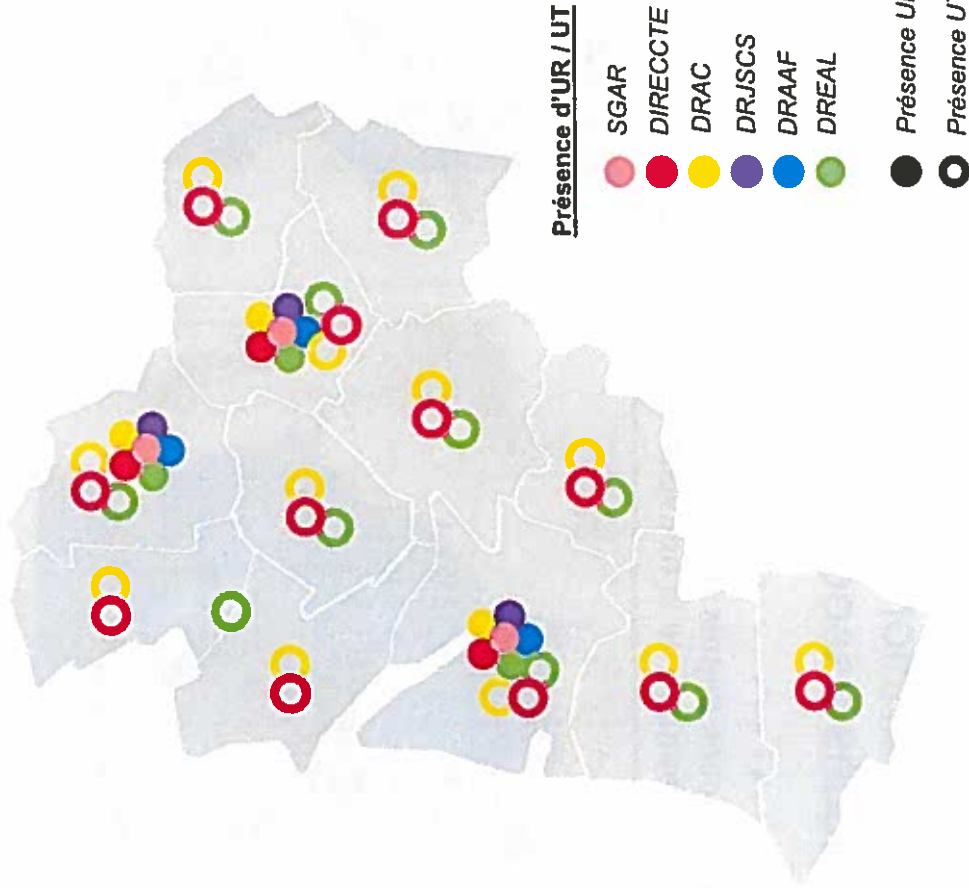


La fixation de Bordeaux comme chef-lieu de région est confortée par l'analyse objective des temps d'accès. Ainsi, seule la préfecture du département de la Creuse se trouve à près de 3H30 de route de Bordeaux

Près de 2 500 agents en DR sont concernés par la réorganisation des services régionaux de l'Etat dans la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Données préliminaires – en cours d'harmonisation entre DR
(ordre de grandeur seulement à date)

Vision globale des effectifs par Région



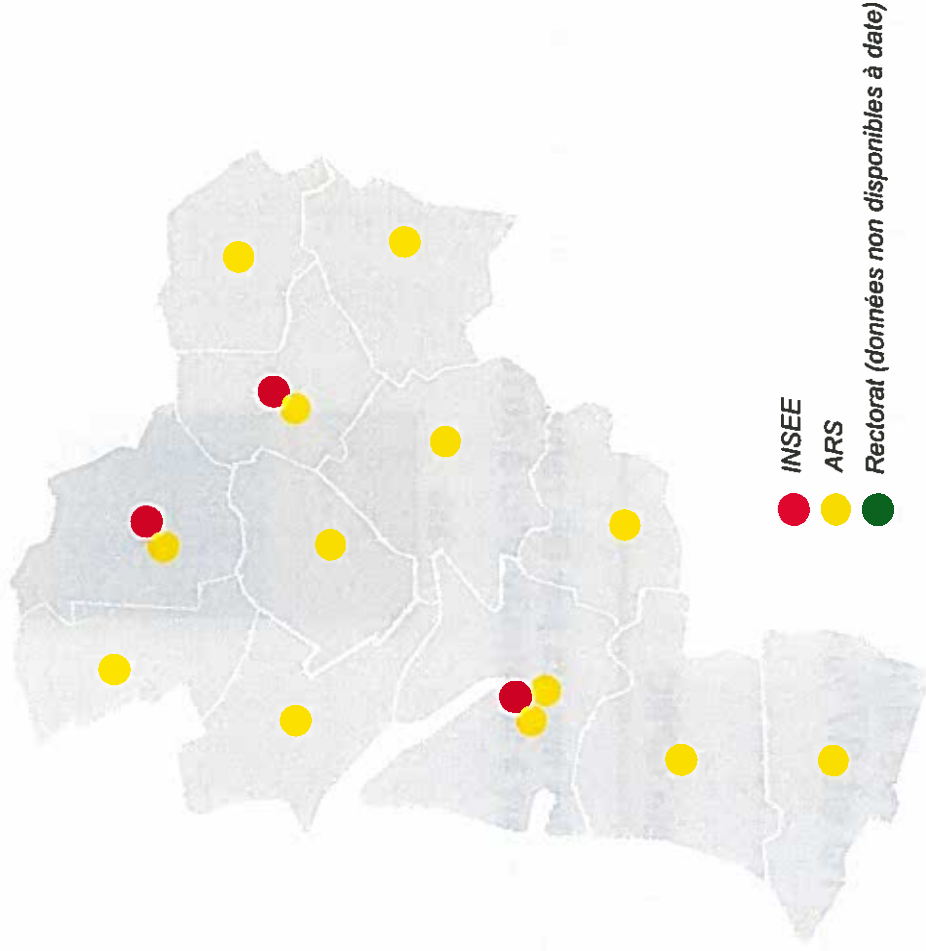
Vision détaillée des effectifs¹ par Région



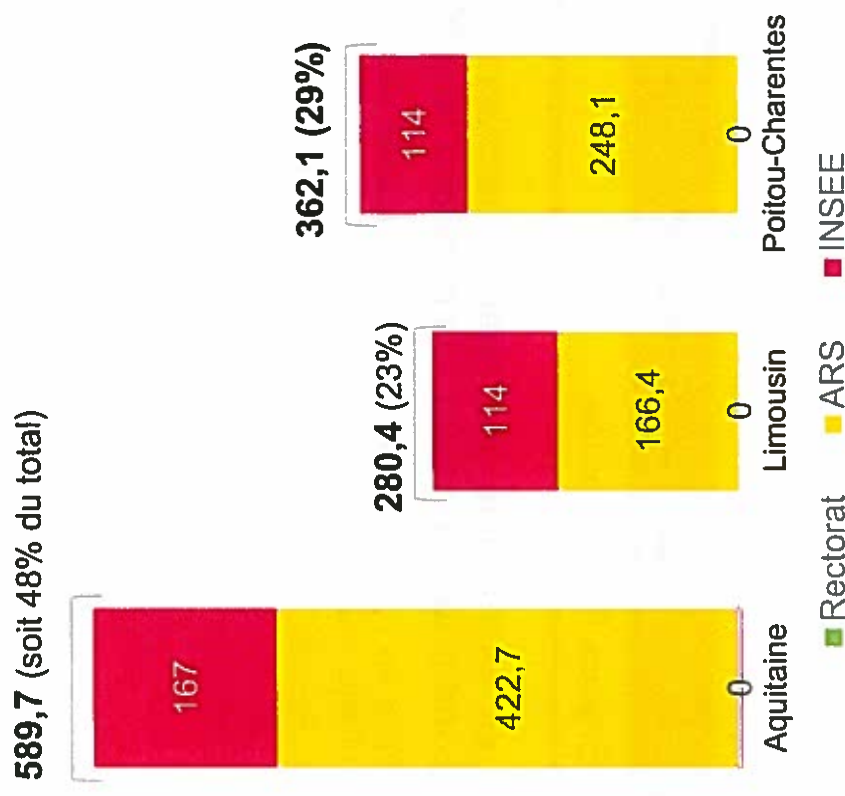
L'objectif d'équilibre territorial doit aussi prendre en compte les effectifs des rectorats, de l'ARS, de l'INSEE

Données partielles – en cours de récupération des données Rectorat

Vision globale des effectifs en ETP par Région



Vision détaillée des effectifs en ETP par Région



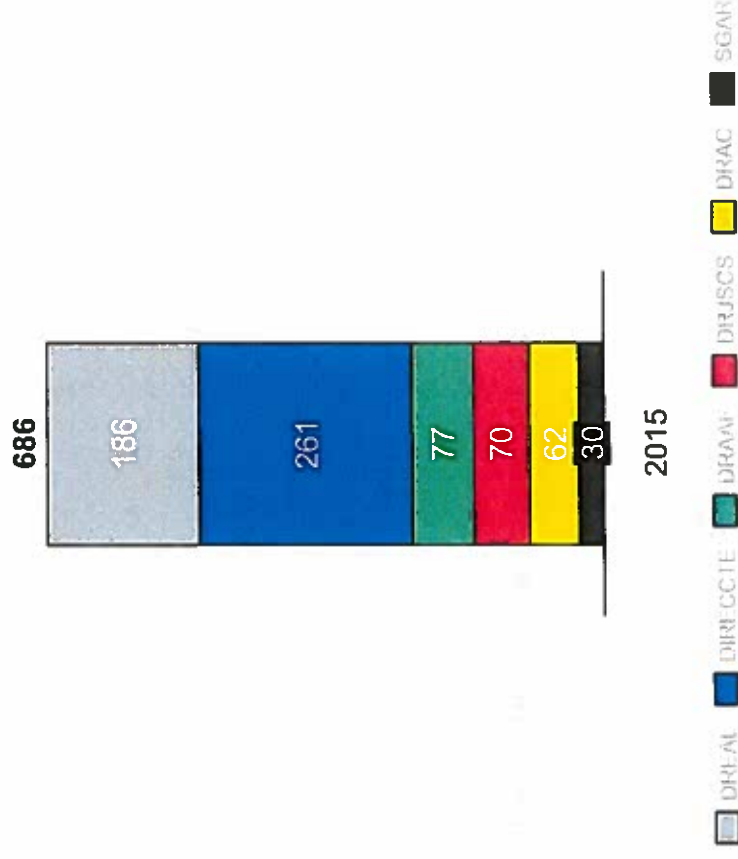
23% des agents remplissent les conditions de départ à la retraite d'ici à 2018 et 37% d'ici à 2023

Données préliminaires – en cours d'harmonisation entre DR (ordre de grandeur seulement à date)

Constats GPEC

Enjeux RH associés

Détail des agents par DR remplissant les conditions de départ à la retraite d'ici à 2018¹⁾



Les enjeux liés aux agents remplissant les conditions de départ à la retraite d'ici à 2018

Prise en compte d'une hypothèse d'âge de départs en retraite : 62 ans

- Part du nombre d'agents remplissant les conditions de départ à la retraite d'ici à 2018 en proportion des effectifs totaux 2015 de chaque DR :
 - DIRECCTE : 27%
 - SGAR : 25%
 - DRAAF : 24%
 - DRJSCS : 21%
 - DRAC : 21%
 - DREAL : 19%

Les enjeux liés aux compétences

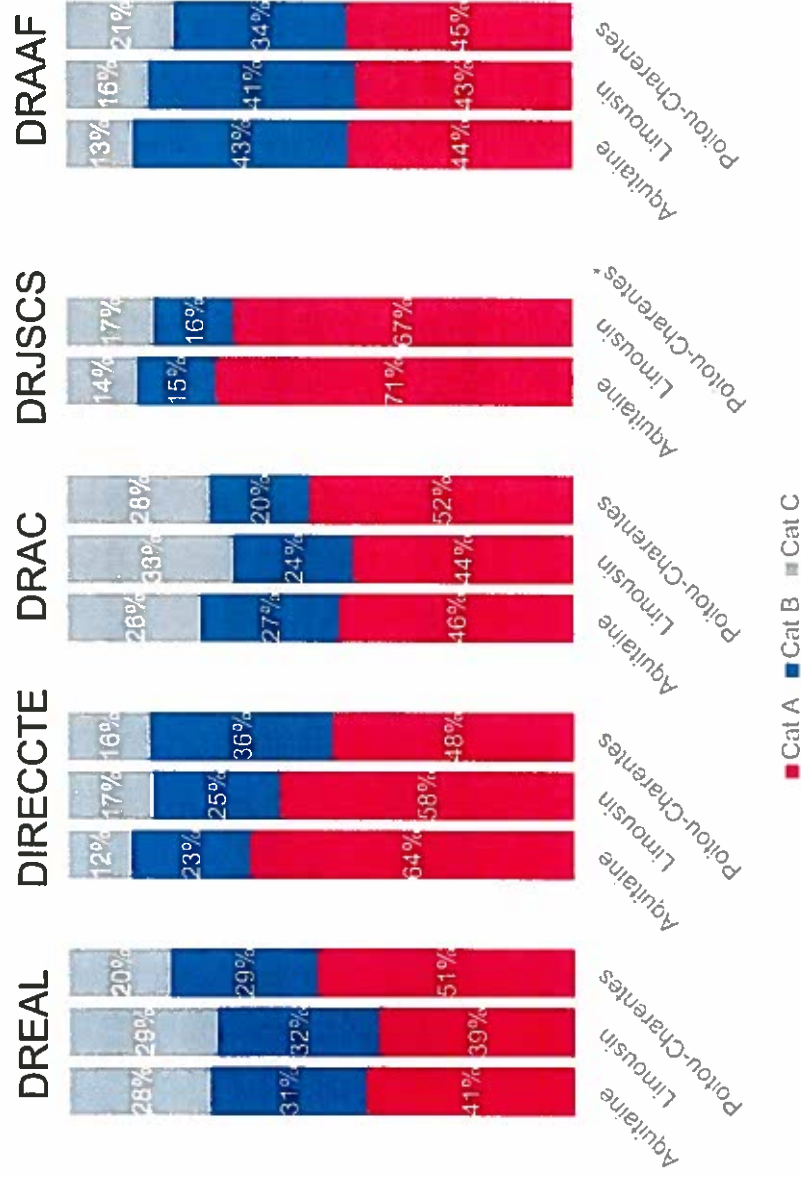
- Travail d'identification de compétences rares à mener pour chaque Direction (par exemple : en DRAC Aquitaine, 57 des 123 agents sont détenteurs de compétences rares)

1) Périmètre ATE, UR et UT compris, effectifs au 01/01/2015

Des enjeux de mutualisation et de mobilité en lien avec la structure des effectifs

Données préliminaires avec éléments DRJSCS incomplets

Répartition des agents¹ par catégorie (hors SGAR)



Préservation des équilibres

- Poids limité des Etats-Majors (12% des effectifs) impactant peu l'équilibre territorial si on les sépare des fonctions supports (20% des effectifs)

Enjeux de mutualisation à prendre en compte

- La principale opportunité de mutualisation se situe dans les fonctions support (640 personnes concernées)
- Elle est sans doute plus limitée sur les fonctions métiers qui doivent prendre en compte les spécificités territoriales et supportent le plus de compétences rares.

¹ Sauf DIRECCTE (en nombre d'agents)

La définition de l'organisation cible des Directions régionales devra s'appuyer sur les forces des architectures actuelles sans toutefois négliger un certain nombre de points d'attention

Forces

- Des architectures d'organisation sensiblement similaires entre les Directions des trois régions qui facilitent leur regroupement.
- Des régions complémentaires dans leurs expertises et générateurs de pôles de compétences « naturels » que l'on retrouve au sein de chaque organisation.
- La métropole bordelaise n'est pas contestée.

Points d'attention

- Des contextes territoriaux spécifiques à chaque Région, générateurs de certains « particularismes » d'organisation (ex : positionnement des chargés de mission développement économique en DIRECCTE).
- Un niveau d'association des acteurs locaux et notamment départementaux à des degrés divers selon les territoires, susceptible d'impacter le fonctionnement des organisations.
- Une gouvernance locale éclatée nécessitant un travail complexe de recomposition des comités et commissions à réaliser.
- S'assurer de l'équilibre territorial difficile à atteindre dans une région vaste.
- La crainte des conséquences d'un éventuel transfert de fonctions stratégiques se traduisant par le départ d'un partie de l'encadrement supérieur, utile au partenariat local et à l'émergence des projets.

La réforme du territoire Aquitaine Limousin Poitou-Charentes soulève également plusieurs opportunités et points de vigilance à prendre en compte dans le cadre des réflexions

- Saisir l'opportunité de constituer des DR plus robustes tenant compte en veillant à :
- S'interroger sur le niveau de **proximité adéquat** pour la mise en œuvre des politiques publiques afin d'assurer la meilleure efficacité d'action des services régionaux tout en maintenant une présence équilibrée et adaptée sur l'ensemble du territoire en cohérence avec la répartition inégale de la population sur le territoire.
 - Optimiser la **gestion de certaines compétences rares** grâce aux opportunités de mutualisation envisageables

Faire évoluer le **mode de fonctionnement des services par une utilisation accélérée** des modes de communication mobile pour répondre aux nouvelles contraintes géographiques et démographiques qui découlent du redécoupage et favoriser les échanges interministériels et inter-administrations

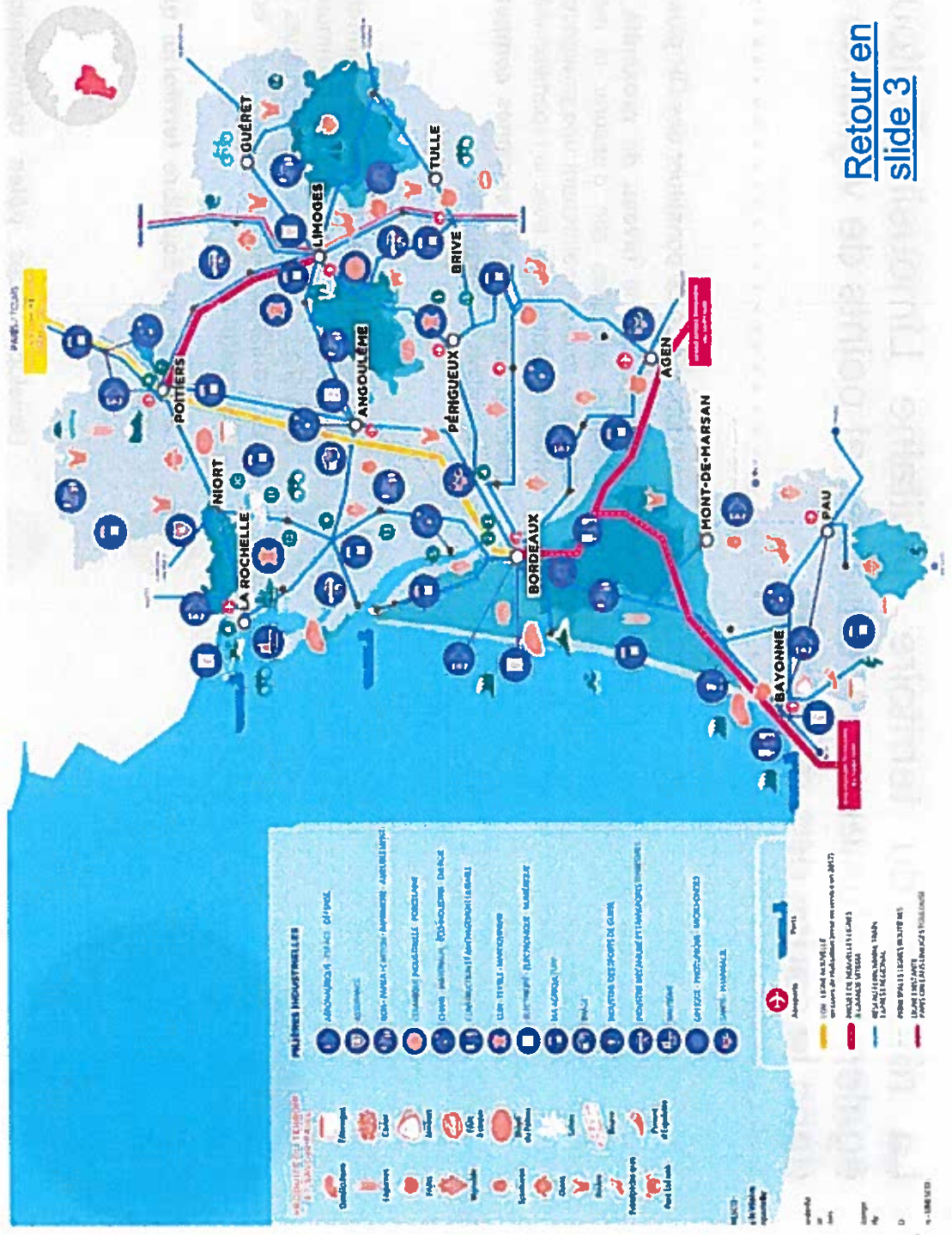
Construire un **équilibre territorial qui ne se limite pas seul périmètre ATE**

Développer des **pôles thématiques à compétence régionale** pour renforcer la spécialisation et la compétence des équipes

Tenir compte du **risque d'éloignement et de centralisation excessive** en intégrant la dimension départementale et inter-départementale et ne pas rompre avec la transversalité créée par la RéATE.



Annexe 1 : Produits et filières remarquables de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes



[Retour en slide 3](#)

Principaux pôles et filières d'excellence :

- Aeroteam et Aerospace Valley, aéronautique en Poitou-Charentes et Aquitaine
- Route des lasers en Aquitaine et Elopsys en Limousin
- Pôle d'excellence des métiers du cuir et luxe à Thiviers, au carrefour des trois régions actuelles
- Eco-industries, Aquitaine Croissance Verte ou le Plan Croissance verte en Poitou-Charentes
- Des ressources naturelles riches, une filière bois forte et un secteur agricole et agroalimentaire de premier plan